### Cour d'Appel de Toulouse Tribunal de Grande Instance de Toulouse

Jugement du

27/02/2012

6ème Chambre Correctionnelle

404/2012

N° minute N° parquet

09000092645

# JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Toulouse le VINGT-SEPT FÉVRIER DEUX MILLE DOUZE,

#### Composé de :

Monsieur ROUSSEL Jean-Claude, président, Madame VET Emmanuelle, assesseur, Madame FURCY Stéphanie, assesseur,

Assistés de Monsieur DE FRANCESCHI Gérard, faisant fonction de greffier,

en présence de Monsieur MICHEL Patrice, procureur de la République adjoint,

a été appelée l'affaire

#### **ENTRE:**

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et poursuivant

## **PARTIE CIVILE:**

Monsieur LABORIE André, demeurant chez SCP FERRAN, 1 rue Saint-Rome 31000 TOULOUSE, partie civile, comparant;

#### ET

#### Prévenu:

nom : la SCP d'huissiers de Justice VALES GAUTIE PELISSOU Adresse :10 rue Tolosane BP 70636 31006 TOULOUSE CEDEX

I WELLA

non comparant représenté avec mandat par Maître ROUGE Jean Hubert avocat au barreau de TOULOUSE substitué par Maître CAZENAVE Jean-Michel avocat au barreau de TOULOUSE,

#### Citée pour :

EXTORSION COMMISE AU PREJUDICE D'UNE PERSONNE PARTICULIEREMENT VULNERABLE faits commis le 21 mai 2007 sur le territoire national

ABUS FRAUDULEUX, PAR PERSONNE MORALE, DE L'IGNORANCE OU DE LA FAIBLESSE D'UNE PERSONNE VULNERABLE POUR LA CONDUIRE A UN ACTE OU A UNE ABSTENTION PREJUDICIABLE faits commis le 21 mai 1 550 310

2007 sur le territoire national

ABUS DE CONFIANCE PAR OFFICIER PUBLIC OU MINISTERIEL EN RAISON DE SA QUALITE OU DE SA FONCTION faits commis le 21 mai 2007 sur le territoire national

CHANTAGE faits commis le 21 mai 2007 sur le territoire national

#### **DEBATS**

A l'appel de la cause, le président a constaté l'absence du représentant légal de la SCP VALES GAUTIE PELISSOU, et a donné connaissance de l'acte qui a saisi le tribunal.

LABORIE André a été entendu en ses demandes.

Le ministère public a été entendu en ses réquisitions.

Maître CAZENAVE Jean-Michel, substituant Maître ROUGE Jean Hubert, conseil de la SCP VALES GAUTIE PELISSOU a été entendu en sa plaidoirie.

MALE

Le greffier a tenu note du déroulement des débats.

# Le tribunal, après en avoir délibéré, à statué en ces termes :

Par acte du 20 avril 2009 Monsieur André LABORIE a fait citer devant le Tribunal Correctionnel de Toulouse la SCP d'huissiers de justice VALES GAUTIE PELISSOU pour le 2 septembre 2009 afin de répondre de fait qu'il lui impute d'escroquerie et abus de confiance, de chantage, d'abus de faiblesse ainsi que d'extorsion

A l'audience dite, avant de statuer au fond, la juridiction saisie a fixé à 200 euros le montant de la consignation à déposer à la Régie d'Avances et de Recettes du Tribunal pour garantir le paiement de l'amende civile en cas d'abus de droit caractérisé, conformément aux dispositions de l'article 392-1 du Code de Procédure Pénale.

L'affaire a été renvoyée ensuite à l'audience du 24 février 2010 pour l'être à nouveau au 22 juin 2011 et une fois encore au 15 décembre 2011 et enfin à l'audience de ce jour ;

Il a été constaté que le versement du montant de consignation fixée n'a pu être effectuée, la citation doit être par conséquent déclarée irrecevable ;

#### PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et contradictoirement à l'égard de la SCP VALES GAUTIE PELISSOU et LABORIE André,

Déclare irrecevable la citation délivrée par André LABORIE en date du 20 avril 2009 à l'encontre de la SCP VALES GAUTIE PELISSOU;

Et le présent jugement ayant été signé par le président et le greffier.

LE GREFFIER

Copie certifico conformo Le Greffier LEPPESIDENT

Page 2/2

#### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

# TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

2 allées Jules Guesde B P 7015 31068 TOULOUSE CEDEX 7

PARQUET

TOULOUSE PDC1 HAUTE GARONNE

07-03-12

708 00 0W3541 DEBS 510740 € R.F. 000,75

SZ 111853

Aushi LABORIE 2 rue de la Fonge 31680 sroreur de formentle